

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Reymond, André (svp/udc, GE) NR/CN, Brunshwig Graf, Martine (fdp/plr, GE) NR/CN
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ackermann, Nadja
Bernath, Magdalena
Burgos, Elie
Bühlmann, Marc
Clivaz, Romain
Freymond, Nicolas
Hirter, Hans
Hohl, Sabine
Käppeli, Anita
Schnyder, Sébastien
Schär, Suzanne

Bevorzugte Zitierweise

Ackermann, Nadja; Bernath, Magdalena; Burgos, Elie; Bühlmann, Marc; Clivaz, Romain; Freymond, Nicolas; Hirter, Hans; Hohl, Sabine; Käppeli, Anita; Schnyder, Sébastien; Schär, Suzanne 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: , 2003 - 2014*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Rechtsordnung	1
Grundrechte	1
Innere Sicherheit	1
Polizei	1
Institutionen und Volksrechte	2
Bundesrat	2
Wahlen	2
Wahlen in kantonale Regierungen	2
Eidgenössische Wahlen	3
Aussenpolitik	4
Zwischenstaatliche Beziehungen	4
Auslandschweizer	4
Entwicklungspolitik	4
Landesverteidigung	7
Militäreinsätze	7
Infrastruktur und Lebensraum	7
Verkehr und Kommunikation	7
Verkehrspolitik	7
Strassenverkehr	7
Eisenbahn	8
Sozialpolitik	9
Soziale Gruppen	9
Migrationspolitik	9
<hr/>	
Parteien, Verbände und Interessengruppen	9
Parteien	9
Grosse Parteien	9

Abkürzungsverzeichnis

UVEK	Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation
UNO	Organisation der Vereinten Nationen
SECO	Staatssekretariat für Wirtschaft
APK-SR	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
KVF-SR	Kommission für Verkehr und Fernmeldewesen des Ständerates
GPK-NR	Geschäftsprüfungskommission des Nationalrates
GPK-SR	Geschäftsprüfungskommission des Ständerates
EU	Europäische Union
WHO	World Health Organization
EVD	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
DEZA	Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit
ASTRA	Bundesamt für Strassen
SBB	Schweizerische Bundesbahnen
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
FABI	Finanzierung und Ausbau der Eisenbahninfrastruktur
FinöV	Bundesbeschluss über Bau und Finanzierung von Infrastrukturvorhaben des öffentlichen Verkehrs
ZEB	Zukünftige Entwicklung der Bahninfrastruktur

DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
ONU	Organisation des Nations unies
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
CPE-CE	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
CTT-CE	Commission des transports et des télécommunications du Conseil des Etats
CDG-CN	Commission de gestion du Conseil national
CDG-CE	Commission de gestion du Conseil des Etats
UE	Union européenne
OMS	Organisation mondiale de la Santé
DFE	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
DDC	Direction du développement et de la coopération
OFROU	Office fédéral des routes
CFF	Chemins de fer fédéraux suisses
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
FAIF	Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire
FTP	Fonds de financement des transports publics
ZEB	Développement de l'infrastructure ferroviaire

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Rechtsordnung

Grundrechte

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 05.01.2014
NADJA ACKERMANN

Wie weit darf Humor gehen? Zu Beginn des Jahres 2014 wurde in den Schweizer Medien eine moralistisch aufgeladene Humordebatte geführt. Den Auftakt bildeten Italiener-Witze, die der Berner Stadtpräsident Alexander Tschäppät (sp) im Rahmen der Kulturreihe „Das Zelt“ zum Besten gab und die ihm eine Anzeige wegen Verletzung der Anti-Rassismus-Strafnorm einhandelten. Es folgten Proteste gegen das Blackfacing von Birgit Steinegger und Äusserungen über den jüdischen Humor durch Massimo Rocchi. Im Zentrum stand jeweils die Frage, wo die Linie zwischen **Freiheit von Kulturschaffenden und Rassismus** zu ziehen sei. Umstritten waren auch die als antisemitisch eingestuft, aber dennoch restlos ausverkauften Auftritte des Franzosen Dieudonné M'bala M'bala in Nyon. Der Komiker war in Frankreich mit einem Auftrittsverbot belegt worden. Eine präventive Zensur wurde jedoch von der Präsidentin der Eidgenössischen Kommission gegen Rassismus, Martine Brunschwig Graf, abgelehnt. Die Anti-Rassismus-Strafnorm sei kein Zensurinstrument und führe auch nicht zu einem landesweiten Lachverbot. Zudem belegten die Zahlen keine Zunahme von Klagen gegen Rassismus seit der Einführung der Strafnorm im Jahr 1995.¹

Innere Sicherheit

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE
DATUM: 09.03.2010
MARC BÜHLMANN

Eine parlamentarische Initiative Reymond (svp, GE) wollte die im Rahmen der Schengen-Anpassung übernommene **EU-Waffenrichtlinie vereinfachen**. Die Richtlinie sieht vor, dass alle ausländischen Personen, die in der Schweiz (und in allen anderen Schengen-Staaten) eine Waffe erwerben wollen, eine Wohnsitzbestätigung vorweisen müssen. Die Initiative Reymond wollte diese Regelung nur für Staatsangehörige von Schengen-Ländern, nicht aber für Ausländer anderer Staaten anwenden. Er scheiterte im Nationalrat allerdings mit seinem Vorhaben.²

Polizei

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE
DATUM: 23.09.2013
NADJA ACKERMANN

Da die Anforderungen an das Grenzwachtkorps und dessen Ressourcen in einem Missverhältnis stünden, forderte eine parlamentarische Initiative Reymond (svp, GE) eine Gesetzgebung, die die Sicherheit der Angehörigen des Grenzwachtkorps und der Bevölkerung in den Grenzgebieten gewährleisten könne. Der Nationalrat gab dem Vorstoss mit 98 zu 89 Stimmen nur knapp Folge, wobei eine Mehrheit der Grünliberalen, der FDP und SP sowie die Hälfte der CVP dagegen stimmten. Der Ständerat lehnte das Begehren nach der Überweisung einer Motion des Nationalrats Romano (cvp, TI) (12.3071), die im Rahmen des Schengen/Dublin-Abkommens eine **Aufstockung des Grenzwachtkorps** forderte, ab. Der Nationalrat sprach sich zudem erneut für eine rasche Aufstockung des Grenzwachtkorps um 100 bis 200 Professionelle aus und gab einer entsprechenden Motion Fehr (svp, ZH) (12.3180) mit 160 zu 17 Stimmen Folge. Auf eine Stärkung des Grenzwachtkorps hin hätte auch eine vom Nationalrat überwiesene Motion Barthassat (svp, GE) (12.3857) abgezielt. Sie hätte den Bundesrat beauftragt, die nötigen Massnahmen zu ergreifen, damit das Grenzwachtkorps seine sicherheitspolitischen Aufgaben wahrnehmen kann. Unter anderem sollte dafür die Koordination zwischen der Grenzschutz und den kantonalen Polizeikorps verbessert werden. Der Ständerat wies den Vorstoss jedoch ab.³

Institutionen und Volksrechte

Bundesrat

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 09.09.2009
HANS HIRTER

CVP-Präsident Darbellay (VS) hatte bereits im Februar angekündigt, dass seine Partei der FDP bei der nächsten Vakanz einen ihrer beiden Sitze streitig machen werde. Dabei rechtfertigte die **CVP ihren Anspruch** sowohl politisch als auch rechnerisch. Politisch sei die CVP zu bevorzugen, weil die FDP nach rechts in die Nähe der SVP gerutscht sei und nur die CVP die wahre Mitte verkörpere. Rechnerisch gesehen habe die FDP zwar bei den letzten Wahlen den grösseren Wähleranteil erreicht, die Fraktionsgemeinschaft aus CVP, GLP und EVP verfüge aber über die grössere Nationalratsfraktion. Nachdem sich zuerst Darbellay selbst ins Spiel gebracht hatte, kristallisierte sich bald Ständerat und Fraktionschef Urs Schwaller (FR) als aussichtsreichster Kandidat heraus. Sein Manko bestand allerdings darin, dass er deutscher Muttersprache ist und zudem auch im deutschsprachigen Teil des mehrheitlich französischsprachigen Kantons wohnt. Von der FDP und auch von einem Teil der französischsprachigen Presse wurde sofort moniert, dass er deshalb nicht als Vertreter der Romandie gelten könne. Seine Kantonalpartei nominierte nicht nur ihn, sondern auch den französischsprachigen Freiburger Nationalrat de Buman. Die CVP-Fraktion entschied sich für eine Einerkandidatur und portierte Schwaller.

Die Medien spekulierten bereits vor der Rücktrittserklärung Couchepins über **erfolgsversprechende freisinnige Kandidaturen aus der Romandie und dem Tessin**. Im Vordergrund standen dabei Nationalrat und Parteipräsident Fulvio Pelli (TI), Ständerat Didier Burkhalter (NE), die beiden Genfer Nationalräte Martine Brunschwig Graf und Christian Lüscher, welche ursprünglich zu den Liberalen gehört hatten, sowie der Waadtländer Regierungsrat Pascal Broulis. Von ihren respektiven Kantonalparteien zuhanden der FDP-Fraktion nominiert wurden Burkhalter, Brunschwig Graf und Lüscher; Pelli wurde von seiner Kantonalpartei empfohlen, aber nicht als offizieller Kandidat angemeldet. Die freisinnig-liberale Fraktion entschied sich Ende August für ein Zweierticket und schickte Burkhalter und Lüscher ins Rennen.⁴

Wahlen

Wahlen in kantonale Regierungen

WAHLEN
DATUM: 13.11.2005
MAGDALENA BERNATH

Tous les membres du gouvernement sortant ont déposé leur candidature pour un mandat supplémentaire, à l'exception de la directrice des Finances, Martine Brunschwig Graf (pl), qui avait annoncé sa démission suite à son élection au Conseil national, et de Carlo Lamprecht (pdc), chef du Département de l'économie. Sur la liste de l'Entente bourgeoise figuraient les noms de quatre personnes: ceux des conseillers d'État Pierre-François Unger (pdc) et Micheline Spoerri (pl), celui de Mark Muller, qui voulait défendre le deuxième siège libéral, et celui de François Longchamp, président cantonal des radicaux, qui est entré en lice afin que son parti soit à nouveau représenté au gouvernement, après en avoir été exclu il y a quatre ans. Le démocrate-chrétien Pierre-Louis Portier, qui voulait défendre le deuxième siège de son parti au gouvernement, avait retiré sa candidature après la défaite du PDC aux élections au Grand Conseil. La gauche a fait campagne avec ses trois conseillers d'État Charles Beer (ps), Laurent Moutinot (ps) et Robert Cramer (pe), et, pour compléter la liste, le secrétaire du parti cantonal des Verts et membre du Grand Conseil, David Hiler. L'Union démocratique du centre s'est engagée avec deux candidats, dont le conseiller national André Reymond, tandis que le Mouvement des Citoyens genevois, un regroupement nationaliste d'anciens membres de presque tous les partis, a désigné Eric Stauffer comme candidat, après son succès aux élections au parlement.

À la mi-novembre, les citoyennes et citoyens genevois ont opté, avec un des taux de participation électorale les plus élevés depuis plus de soixante ans (45,9%), pour une **majorité «verte-gauche» au Conseil d'État** (au parlement, les partis bourgeois ont gardé une courte majorité). Le chef du Département de la santé, le démocrate-chrétien Pierre-François Unger, a obtenu le meilleur résultat, suivi par les deux écologistes, le directeur des transports Robert Cramer, et son colistier David Hiler. Viennent ensuite le radical François Longchamp, puis le chef du Département de l'éducation Charles Beer (ps), le libéral Mark Muller et l'autre socialiste à l'exécutif, le chef du Département des constructions, Laurent Moutinot. La libérale Micheline Spoerri n'a pas été réélue; la directrice du Département de la police a subi de vives critiques à cause de sa gestion des manifestations du G8 en 2003. C'est la deuxième fois de son histoire que le canton sera ainsi gouverné par une majorité de gauche (2 PE, 2 PS, 1 PDC, 1 PL, 1 PRD). En 1933,

les socialistes l'avaient obtenue sous la direction de Léon Nicole, après que l'armée eut tiré sur des manifestants. Selon la presse, le bon résultat des écologistes symbolise le désaccord de la population genevoise avec la politique polarisée du canton; les Verts, qui ont gagné un deuxième siège, sont en effet perçus comme un parti à la politique pragmatique et éloigné de considérations purement idéologiques.⁵

Eidgenössische Wahlen

WAHLEN
DATUM: 19.10.2003
ROMAIN CLIVAZ

La composition de la **délégation genevoise** à la Chambre basse a subi d'importantes modifications. Le fort recul de l'extrême-gauche a coûté son siège au Parti du Travail dont le représentant, Jean Spielmann, n'a pas été réélu. Elle a toutefois conservé un élu grâce au siège obtenu par l'Alliance de gauche – solidaritéS. Le PES, malgré une progression de trois points à 11,2%, n'a pu que consolider son mandat. Le PS, en améliorant son score de 4,8 points à 24,8%, a obtenu un troisième mandat. Les rapports de force dans le camp bourgeois ont été bouleversés par ces élections. L'Entente – coalition des partis radical, démocrate-chrétien et libéral – a subi la montée de l'UDC (+10,8 à 18,3%, de zéro à deux sièges). Les libéraux ont conservé leurs deux sièges, la responsable des finances cantonales Martine Brunschwig-Graf privant toutefois la sortante Barbara Polla d'un second mandat. Les démocrates-chrétiens, en baisse de 2,3 points à 11,8%, n'ont conservé qu'un seul mandat. Quant aux radicaux, malgré une perte de 5,4 points à 7,3%, ils ont sauvé, de justesse, un de leurs deux mandats. Alors qu'elle n'avait aucun élu avant ces élections, l'UDC, en passant de 7,5 à 18,3% des voix, est parvenue à conquérir deux sièges et à devenir la première force de droite du canton, devant les libéraux.⁶

WAHLEN
DATUM: 23.10.2011
MARC BÜHLMANN

Für die elf Nationalratssitze im **Kanton Genf** traten 170 Kandidierende an. Dies waren 73 Kandidierende mehr als 2007, Auch die Anzahl Listen nahm im Vergleich zu den letzten Wahlen um neun auf total 22 stark zu. Vier neue Parteien traten an (GLP, Piratenpartei, La Gauche combative, Alliance BLEUE) und die etablierten Parteien stellten zahlreiche Unterlisten auf, darunter auch die internationalen Listen der CVP, der GP, der SP und der SVP, auf denen nicht weniger als 24 hauptsächlich in Frankreich wohnhafte Auslandschweizer kandidierten. Listenverbindungen gingen die Linke (SP, Grüne, PdA, La Gauche) und die Bürgerlichen (FDP, CVP, GLP) ein. Die FDP und die LPS traten neu gemeinsam unter dem Label PLR an. Die beiden hatten im Mai des Berichtjahres fusioniert. SVP und MCG (MCR) traten alleine an. Die deutlichen Gewinne des MCG bei den kantonalen Wahlen wurden für die neue Bewegung als vielversprechend gedeutet. Der Frauenanteil unter den Kandidierenden wuchs im Gegensatz zu praktisch allen anderen Kantonen leicht an: 37,6% der Kandidierenden waren Frauen (2007: 36,1%), was im interkantonalen Vergleich den Höchstwert bedeutete. Je einen vakanten Sitz verteidigten mussten die SP, bei der Jean-Charles Rielle zurückgetreten war und die PLR, bei denen Martine Brunschwig Graf (LP) nicht mehr antrat.

Gewinnerin der Wahlen in Genf war der **MCR (MCG)**, die nicht nur ihren Wähleranteil im Vergleich zu 2007 beinahe vervierfachte (9,8%), sondern damit auch einen Sitz gewinnen konnte. Dieser ging allerdings nicht auf Kosten der SVP, die zwar in Genf deutliche Wählerverluste in Kauf nehmen musste (-5,1 Prozentpunkte, neu: 16%) und damit schlechter abschnitt als 2003, ihre beiden Sitze aber knapp halten konnte. Einen Sitz abgeben musste vielmehr die FDP, die 2007 zusammen mit der damals noch eigenständig antretenden LPS insgesamt 3 Sitze inne gehabt hatte. Hatten beide Parteien zusammen 2007 noch 22,5% der Stimmen auf sich vereinigt (LPS: 14,8%, FDP: 7,7%), kam die fusionierte PLR 2011 nur noch auf 18,6% Wähleranteil. Obwohl das Resultat sehr knapp war – rund 1'400 Stimmen fehlten der PLR zur Verteidigung des dritten Sitzes – erwies sich der Rücktritt von Brunschwig Graf letztlich als zu schwerwiegend. Auch die Grünen hatten Wählerverluste zu verzeichnen (-2,4 Prozentpunkte, neu 14%), konnten ihre beiden Mandate jedoch halten. Insbesondere ihr Präsident Ueli Leuenberger musste aber lange um seinen Sitz zittern. Nach den herben Verlusten bei den Wahlen 2007 konnte die SP ihren Wählerrückgang stoppen (19,1%), ihre drei Sitze halten und wieder zur stärksten Partei im Kanton avancieren. Einen leichten Gewinn von 0,1 Prozentpunkten verzeichnete die CVP (9,8%), die ihren Sitz ebenfalls problemlos verteidigte. Dem gewählten Vertreter der MCR, Mauro Poggia, der am meisten Stimmen im Kanton erhalten hatte (23'432), wehte in Bern allerdings ein rauer Wind entgegen. Keine Partei wollte ihn in ihre Fraktion aufnehmen. Aus Genf waren neben Poggia zudem Manuel Tornare für die SP und die Kantonalpräsidentin der SVP Céline Amaudruz neu im Nationalrat, letztere löste den abgewählten André

Reymond (svp) ab. Damit blieb der Frauenanteil bei 18,2%. Auch im Kanton Genf lag die Wahlbeteiligung bei vergleichsweise geringen 42,4%; rund vier Prozentpunkte tiefer als 2007.⁷

Aussenpolitik

Zwischenstaatliche Beziehungen

MOTION
DATUM: 04.12.2007
ELIE BURGOS

Durant l'année sous revue, les chambres ont traité deux motions relatives à la position du gouvernement vis-à-vis de la **participation de Taïwan à l'OMS**. Une première motion (04.3686), déposée en 2004 par André Reymond (udc, GE), qui demandait au Conseil fédéral de statuer que la délégation suisse soutiendra la demande d'adhésion de Taïwan à l'OMS, ou s'abstient de voter, lorsque la République de Chine déposera sa demande d'adhésion. Si le Conseil national a adopté cette motion au mois de mars, par 94 voix contre 62, le Conseil des Etats l'a toutefois rejetée au mois de juin. Il a suivi à ce titre la majorité de sa commission compétente. Il a toutefois adopté une motion apparentée de sa commission de politique extérieure, qui demandait, elle, au Conseil fédéral de se prononcer, au sein des instances de l'OMS, pour que Taïwan, indépendamment de son statut international, participe à la mise en oeuvre des missions de la politique sanitaire mondiale, en particulier en matière de prévention, de surveillance et d'échanges d'informations concernant les nouvelles maladies infectieuses. Le Conseil national s'est ensuite prononcé à son tour en faveur de cette seconde motion.⁸

Auslandschweizer

MOTION
DATUM: 15.09.2011
ANITA KÄPPELI

Auslandschweizer sollen sich zukünftig **für alle Anliegen nur noch an eine für sie zuständige Bundesstelle** wenden müssen. Dies forderte eine Motion Brunschwig Graf (fdp, GE), welche damit die bisherige Praxis kritisierte, wonach verschiedene Stellen in unterschiedlichen Departementen für Angelegenheiten der im Ausland wohnhaften Schweizer zuständig sind. Wo eine solche Zusammenführung nicht möglich sei, solle eine verbesserte Koordination angestrebt werden. Der Bundesrat unterstützte diese Motion, welche von beiden Räten angenommen wurde.⁹

Entwicklungspolitik

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 08.12.2008
ELIE BURGOS

Au mois de mars, le Conseil fédéral a approuvé le message concernant la **continuation de la coopération technique et de l'aide financière en faveur des pays en développement** ainsi que le message relatif à son **financement**. Par ce message, le Conseil fédéral demandait un nouveau crédit de programme de 4500 millions de francs pour financer la poursuite de la coopération technique et de l'aide financière en faveur des pays en développement. Ce crédit est prévu pour la période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2012. Cette demande de crédit était soumise en même temps que la demande de crédit du DFE pour le financement des mesures de politique économique et commerciale adoptées au titre de la coopération au développement. Le but visé par la présentation simultanée de ces deux demandes était de fournir une vue d'ensemble des principales activités de la coopération au développement. Les conseils ont ainsi traité l'objet 08.030 (coopération au développement) et l'objet 08.028 conjointement (financement des mesures de politique économique et commerciale).

Au **Conseil national**, l'entrée en matière sur les deux projets n'a pas été contestée. Critiquant la DDC et les défauts mis en lumière par la Commission de gestion du Conseil national (CdG), une minorité de la commission, emmenée par Christoph Mörgeli (udc, ZH) a proposé de renvoyer le projet au Conseil fédéral en le chargeant d'éliminer au préalable les défauts relevés. Le zurichois estimait en outre que tant qu'il n'y aurait pas de stratégie unique en matière d'aide publique au développement et que les réformes nécessaires n'auraient pas été menées au sein de la DDC, il ne fallait voter aucun moyen financier supplémentaire. Les rapporteurs ont fait savoir que si aucun membre de la commission ne contestait le principe de la coopération au développement, la question du montant des moyens engagés avait été très discutée : à une très faible majorité, la commission avait finalement décidé que 0,7% du revenu national brut (RNB) devait être alloué à l'aide publique au développement, ce qui correspond aux objectifs du millénaire de l'ONU. Dès lors, la discussion au cours du débat d'entrée en matière a essentiellement porté sur la réforme de l'aide au

développement et le montant de son futur financement. La proposition de renvoi Mörgele a finalement été rejetée par 132 voix contre 50.

Lors de la discussion par article sur l'arrêté fédéral concernant la continuation de la coopération technique et de l'aide financière en faveur des pays en développement (08.030), la question s'est posée de savoir **à combien devait s'élever l'aide au développement**. La majorité de la commission a proposé d'augmenter progressivement le crédit de programme à 0,7% du RNB d'ici à 2015, soulignant que le moment était venu pour la Suisse d'apporter une aide conséquente aux pays en développement, à l'instar de l'exemple des pays scandinaves. Opposée à ce principe, au titre qu'il n'existait aucune stratégie qui définisse comment les moyens supplémentaires seraient utilisés et qu'on ignorait quelles seraient les conséquences financières sur le budget de la Confédération d'une augmentation de 0,4 à 0,7% du RNB, une minorité emmenée par Martine Brunschwig Graf (prd, GE) a proposé de suivre la proposition du Conseil fédéral et de fixer les moyens financiers alloués à l'aide au développement à 0,4% du RNB. Une troisième proposition, soutenue par Kathrin Amacker-Amann (pdc, BL), voulait pour sa part porter l'aide publique au développement à 0,5% du RNB d'ici 2015, et charger le Conseil fédéral de soumettre aux chambres un message et un crédit-cadre complémentaires. Tous les groupes, à l'exception du PDC divisé sur la question, ont défendu des positions bien arrêtées (l'UDC rejetant notamment toute augmentation de l'aide au développement). Dans un premier vote entre la majorité et la minorité, le plénum a adopté la proposition de la minorité par 101 voix contre 82 ; dans un second vote entre la minorité et la proposition Amacker-Amann, il a également adopté, par 97 voix contre 86, la proposition de la minorité, selon laquelle l'aide au développement doit être fixée à 0,4% du RNB.

Dans un article 2bis, la majorité de la commission a proposé de limiter la **part de l'aide multilatérale** à 40% du montant total du crédit de programme, estimant que l'aide bilatérale était beaucoup plus efficace et qu'elle engendrait moins de tracasseries administratives. Emmenée par Christa Markwalder (prd, BE), une minorité a estimé au contraire que l'aide multilatérale était plus efficace que l'aide bilatérale pour résoudre des problèmes importants, complexes et globaux. Les députés ont toutefois suivi la majorité de la commission en décidant, par 144 voix contre 29, d'abaisser la part de l'aide multilatérale de 43 à 40%. Au vote sur l'ensemble, l'arrêté fédéral a été approuvé à l'unanimité.

En ce qui concerne l'arrêté fédéral sur le financement des mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération au développement (08.028), le plénum a rejeté – avec la voix prépondérante du président du conseil – la proposition de la majorité visant à charger le gouvernement de vérifier s'il était possible d'ici à 2015 de porter l'aide publique au développement à 0,5% du RNB. Au vote sur l'ensemble, cet arrêté fédéral a été adopté à l'unanimité.

Au **Conseil des Etats**, l'entrée en matière sur ces deux objets n'a pas donné lieu à contestation. Le plénum s'est penché essentiellement sur la proposition de la commission de demander dès 2009 un crédit de programme complémentaire afin que les moyens alloués à l'aide au développement atteignent 0,5% du RNB en 2015. Les deux crédits de programme proposés par le Conseil fédéral n'ont pas été contestés. Le président de la commission, Dick Marty (prd, TI), a souligné que la majorité de celle-ci souhaitait donner une preuve de la volonté de la Suisse d'augmenter son aide publique au développement et de respecter ses engagements internationaux. Au nom de la Commission des finances, Philipp Stähelin (pdc, TG) a estimé qu'il faudrait compter sur des moyens financiers supplémentaires de plus de 800 millions de francs si l'on augmentait l'aide au développement de 0,1%. De son côté, le démocrate-chrétien Bruno Frick (SZ) a proposé de renvoyer le projet à la commission en la chargeant de montrer comment seraient couvertes ces dépenses supplémentaires. Cette proposition de renvoi a toutefois été rejetée par 24 voix contre 12.

Lors de la discussion par article, une minorité Reimann (udc, AG) a proposé de suivre le Conseil fédéral et de rejeter la proposition visant à relever le montant de l'aide au développement à 0,5% du RNB d'ici 2015. Pankraz Freitag (prd, GL) a déposé de son côté une proposition individuelle visant à relever ce montant à 0,45% d'ici à 2015. Cette dernière proposition a cependant été rejetée par 28 voix contre 11, au profit de la proposition de la majorité de la commission (25 voix contre 14). Créant une deuxième divergence, le Conseil des Etats a rejeté la décision du Conseil national de limiter la part de l'aide multilatérale à 40% du montant total du crédit de programme. Au vote sur l'ensemble, les deux projets ont été acceptés respectivement par 29 voix contre 6 et

par 31 voix contre 3.

Au **Conseil national**, les députés ont suivi l'avis de la majorité de la commission et se sont ralliés à la position du Conseil des Etats et fixé la hauteur de l'aide au développement à 0,5% du RNB. Le plénum a maintenu la décision prise de limiter la part de l'aide multilatérale à 40% du montant total du crédit de programme par 120 voix contre 66. Cette dernière divergence a été effacée par le **Conseil des Etats**, les députés se ralliant par 30 voix contre 12 à la position du Conseil national.

En outre, souhaitée par la CdG-CE et par de nombreuses interventions parlementaires, l'aide au développement a été réorientée. En mars, la cheffe du DFAE a en effet annoncé une réduction du nombre de pays prioritaires à 12 pour la période 2008-2011.¹⁰

ANDERES
DATUM: 31.12.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois de mars, le **Conseil des Etats** a traité du **rapport sur la continuation de la coopération au développement** présenté par le Conseil fédéral en octobre 2009. La majorité de la CPE-CE a proposé de renvoyer le rapport au gouvernement en exigeant qu'il présente un message demandant un crédit-cadre additionnel dans le but de faire passer la part de l'aide publique au développement à 0,5% du revenu national brut (RNB) dès 2015. Elle a estimé que le Conseil fédéral désavoue le parlement en ne respectant pas sa décision d'augmentation de 2008. Une minorité Maximilian Reimann (udc, AG) a proposé de prendre acte du rapport en soulignant que les paramètres du moment ne sont plus les mêmes que ceux qui ont mené à cette augmentation. Le sénateur a estimé que le gouvernement a su prendre acte de ces changements. La chambre haute a suivi sa commission et a décidé par 24 voix contre 13 de renvoyer le rapport au Conseil fédéral. Au **Conseil national**, la majorité de la commission a recommandé de se rallier à cette décision. Une minorité Brunshwig Graf (plr, GE) s'y est toutefois opposée arguant que le programme d'économie prévu ne permet plus de maintenir cette augmentation à l'ordre du jour. Le groupe radical-libéral a estimé nécessaire de prendre en considération l'état des finances fédérales et de refuser le renvoi. De même, le groupe UDC a critiqué l'aide au développement en général et a insisté sur l'absence de résultats malgré les millions investis. Le groupe démocrate-chrétien a proposé de renvoyer le projet au gouvernement soulignant l'absence de proposition de crédit supplémentaire permettant d'atteindre les objectifs fixés en 2008. Les groupes socialiste et écologiste ont estimé qu'il est inacceptable que le Conseil fédéral ne respecte pas le mandat donné par le parlement. La chambre basse a rejeté la proposition de sa commission et a décidé par 88 voix contre 84 de ne pas renvoyer le document au gouvernement. La gauche, unanime, la majorité des démocrates-chrétiens et quelques libéraux-radicaux ont soutenu le renvoi sans succès. Au cours de la **procédure d'élimination des divergences**, la CPE-CE a maintenu sa proposition de renvoi. Micheline Calmy-Rey a alors affirmé que le Conseil fédéral présenterait un message avant l'automne de l'année sous revue si la chambre haute renvoie à nouveau le rapport. Au vote, le Conseil des Etats a maintenu le renvoi par 27 voix contre 5.

De la sorte, en septembre, le Conseil fédéral a présenté un message relatif à **l'augmentation des ressources destinées à financer l'aide publique au développement** dans la continuation de la stratégie adoptée en 2008. Ce projet contient deux volets, l'un visant la Direction du développement et de la coopération (DDC) et l'autre le Secrétariat à l'économie (SECO). Le gouvernement veut ainsi augmenter leur crédit-cadre respectif pour un montant total de 640 millions de francs durant les années 2011 et 2012. Dans une progression linéaire, la part de l'aide de la Suisse satisferait ainsi l'objectif de 0,5% du Revenu national brut en 2015. Le **Conseil des Etats** a approuvés les deux volets et a finalement pris acte du rapport.¹¹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 28.02.2011
ANITA KÄPPELI

Ebenfalls in der Frühlingsession diskutierte der Nationalrat den **Bundesbeschluss über die Kapitalerhöhungen für die multilateralen Entwicklungsbanken**, zu welchem der Ständerat bereits 2010 seine Zustimmung gegeben hatte. Der Rahmenkredit betraf die finanzielle Beteiligung der Schweiz an den Krediterhöhungen für die afrikanische, die asiatische und die interamerikanische Entwicklungsbank sowie für die internationale Bank für Wiederaufbau und Entwicklung, die internationale Finanzgesellschaft sowie die europäische Bank für Wiederaufbau und Entwicklung. Die vorgeschlagene Schweizer Verpflichtungssumme lag bei rund CHF 3.5 Mia., wovon lediglich Einzahlungen von gesamthaft rund CHF 167 Mio. an die verschiedenen Institutionen über drei bis acht

Jahre verteilt zu tätigen wären. Der Rest des Betrags stellte Garantiekapital dar. Eine Minderheit Reymond (svp, GE) forderte Nichteintreten und begründete dies mit der mangelnden Transparenz der Verwendung der Gelder, die auch an korrupte und ineffiziente Regimes fließen könnten. Diese Bedenken wurden von der Mehrheit des Nationalrates nicht geteilt und Eintreten wurde beschlossen. Anschliessend wurde der Bundesbeschluss in der Schlussabstimmung mit 123 zu 58 Stimmen angenommen.¹²

Landesverteidigung

Militäreinsätze

MOTION
DATUM: 04.12.2008
ELIE BURGOS

Les chambres ont adopté, sur avis favorable du Conseil fédéral, une motion Burkhalter (prd, NE), reprise par Martine Brunschwig-Graf (pl, GE), qui demandait au gouvernement d'étudier un **concept nouveau concernant les moyens de transports**, en vue de soutenir les engagements civils et militaires à l'étranger, à titre humanitaire et en faveur de la paix. La motion demandait notamment que soient examinés les éléments suivants: 1) acquisition par la Confédération des avions de transport nécessaires, présentant de larges propriétés sur les plans logistique et tactique; 2) mise en place d'un pool pour l'utilisation des capacités de transport ainsi créées, en collaboration avec des pays dont la politique de maintien de la paix est comparable à celle de la Suisse; 3) mise à disposition d'une part des capacités de transport pour des actions humanitaires.¹³

Infrastruktur und Lebensraum

Verkehr und Kommunikation

Verkehrspolitik

POSTULAT
DATUM: 17.06.2011
SUZANNE SCHÄR

Mit Bezug auf die FABI-Botschaft verlangte ein Posulat Reymond (svp, GE) vom Bundesrat eine Zusammenstellung der **Quersubventionierung Strasse-Schiene** seit den 1950er Jahren. Sie soll die fehlende Darstellung der Finanzflüsse in der Vorlage nachliefern. Der Bundesrat zeigte sich zu einer Zusammenstellung der Rechtsgrundlagen, der politischen Entscheidungen und Begründungen, der Finanzierungsquellen, der Mittelverwendung und der Finanzflüsse bereit. Der Nationalrat nahm die Vorlage stillschweigend an.¹⁴

Strassenverkehr

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 20.12.2008
NICOLAS FREYMOND

En juin de l'année sous revue, le Conseil national a rejeté sans discussion deux motions Reymond (udc, GE) (08.3035 / 08.3072) en faveur de l'élargissement de 2 à 3 pistes des tronçons autoroutiers surchargés, au motif de l'imminence de la présentation par le Conseil fédéral de son programme d'élimination des goulets d'étranglement. En fin d'année, le Conseil fédéral a mis en consultation son **programme d'élimination des goulets d'étranglement du réseau des routes nationales**. Le projet prévoit l'investissement sur vingt ans de quelques CHF 5,5 milliards prélevés sur le fonds d'infrastructure. Dans un premier temps, CHF 1,6 milliard seront destinés à la construction de voies supplémentaires sur les tronçons Härkingen (SO)-Wiggertal (AG) et Blegi (LU)-Rütihof (ZG), au contournement de Zurich et à l'échangeur de Crissier (VD). Lors de la deuxième étape, les tronçons Le Vengeron-Coppet (GE), Weyermannshaus-Wankdorf (BE), Wankdorf-Schönbühl (BE), Wankdorf-Muri (BE), Luterbach (SO)-Härkingen (AG), Andelfingen-Winterthour Nord (ZH) et le contournement de Winterthour seront élargis, pour un montant total de CHF 3,9 milliards. Enfin, les problèmes d'engorgement moins urgents ou nécessitant la construction de nouveaux tronçons routiers, tels ceux du contournement Lausanne-Morges (VD) et la nouvelle autoroute dans le Glattal (ZH), seront pris en charge par le financement spécial pour la circulation routière.¹⁵

POSTULAT
DATUM: 09.03.2009
NICOLAS FREYMOND

Le Conseil national a transmis tacitement un postulat Reymond (udc, GE) priant le Conseil fédéral d'examiner la **possibilité pour les cantons de préfinancer les infrastructures autoroutières** jugées prioritaires par l'OFROU, en l'état actuel de la législation et, le cas échéant, en indiquant les modifications législatives nécessaires. Il s'agit d'appliquer au domaine routier le même type de dispositif que celui prévu pour le rail par la loi sur le développement de l'infrastructure ferroviaire.¹⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 25.11.2009
NICOLAS FREYMOND

Le DETEC a mis en consultation le projet d'arrêté fédéral concernant le **programme d'élimination des goulets d'étranglement** sur le réseau des routes nationales. Celui-ci ayant reçu un accueil très largement favorable, le Conseil fédéral a approuvé, à l'automne, le message relatif à la mise en œuvre de la première étape du programme qui comporte les projets les plus urgents. Elle prévoit la réalisation de voies supplémentaires entre Härkingen (SO) et Wiggertal (AG) et entre Blegi (LU) et Rütihof (ZG), ainsi que sur le contournement nord de Zurich et dans la région de Crissier (VD) pour un montant de CHF 1,36 milliard. Le reste des CHF 5,5 milliards prélevés sur le fonds d'infrastructure pour ce programme sera investi en deux fois, après étude approfondie des autres projets jugés urgents. Afin de concilier la réalisation de ce programme avec sa stratégie d'assainissement des finances fédérales, le Conseil fédéral a inscrit dans son message la possibilité de réduire sensiblement les futurs versements annuels au fonds d'infrastructure, ce qui pourrait avoir pour conséquence de différer la réalisation de projets figurant dans cette première étape.

Au début de la session d'hiver, le Conseil national a adopté, par 107 voix contre 71, une motion Reymond (udc, GE) (07.3786) chargeant le gouvernement d'étudier prioritairement les tronçons Zurich-Winterthour, Genève-Lausanne et Soleure-Argovie, tous trois situés sur l'A1.¹⁷

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 21.09.2010
NICOLAS FREYMOND

Lors de la session d'été, le **Conseil des Etats** s'est saisi du message relatif à la première étape du **programme d'élimination des goulets d'étranglement** sur le réseau des routes nationales. Sous réserve du problème de l'alimentation future du fonds d'infrastructure, les sénateurs ont accueilli très favorablement le projet gouvernemental et adopté à l'unanimité et sans discussion l'arrêté fédéral allouant CHF 1,36 milliard aux projets les plus urgents. En marge de ce débat, le Conseil des Etats a rejeté tacitement la motion Reymond (udc, GE) (07.3786) adoptée par le Conseil national l'année précédente, la jugeant désormais sans objet.

Le Conseil national a suivi la chambre des cantons, rejetant au passage, par 147 voix contre 25, une proposition de minorité Grin (udc, VD) visant à faire remonter le projet de troisième voie autoroutière entre Lausanne et Genève dans l'ordre des priorités. Au vote sur l'ensemble, la chambre du peuple a adopté le projet d'arrêté par 152 voix contre 10.¹⁸

Eisenbahn

POSTULAT
DATUM: 09.03.2009
NICOLAS FREYMOND

La chambre basse a adopté tacitement un postulat Reymond (udc, GE) priant le Conseil fédéral d'examiner la **possibilité pour les cantons de préfinancer les projets d'infrastructures ferroviaires** reconnues comme options d'extension dans le message sur la vue d'ensemble FTP (fonds pour les transports publics) et d'indiquer, le cas échéant, les modifications législatives nécessaires.¹⁹

MOTION
DATUM: 25.11.2009
NICOLAS FREYMOND

Le Conseil national a adopté, par 102 voix contre 74, une motion Reymond (udc, GE) chargeant le Conseil fédéral d'obtenir et de présenter au parlement les **comptes de résultat des lignes voyageurs intervilles des CFF**. À la suite du motionnaire, la majorité issue des rangs UDC, PLR, PDC et PBD a estimé ces informations nécessaires pour se prononcer sur les projets de développement de l'infrastructure ferroviaire (ZEB).²⁰

MOTION
DATUM: 02.06.2010
NICOLAS FREYMOND

Contrairement au Conseil national l'année précédente, le Conseil des Etats a rejeté tacitement la motion Reymond (udc, GE) demandant la **publication des comptes de résultat des lignes voyageurs intervilles** des CFF préalablement à l'examen par les chambres des projets d'extension du réseau ferroviaire (ZEB). À la suite de leur CTT, les sénateurs ont estimé que l'évaluation de ces projets exige une approche globale et, donc, en aucun cas une démarche se limitant à des comparaisons interlignes et à des considérations de politique régionale, comme le proposait le motionnaire.²¹

Sozialpolitik

Soziale Gruppen

Migrationspolitik

Der Bundesrat ernannte Nationalrätin Martine Brunshawig Graf (fdp, GE) zur neuen **Präsidentin der eidgenössischen Kommission gegen Rassismus**. Sie löst per Anfang 2012 Georg Kreis ab, welcher die Kommission während sechzehn Jahren präsidierte.²²

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 15.11.2011
ANITA KÄPPELI

Parteien, Verbände und Interessengruppen

Parteien

Grosse Parteien

Nach der **Rücktrittsankündigung von Bundesrat Pascal Couchepin** begann in der FDP die Suche nach einer Kandidatin oder einem Kandidaten für den Bundesrat aus der lateinischen Schweiz. Die FDP musste den Bundesratssitz gegen eine Kampfkandidatur der CVP verteidigen. Die Tessiner FDP wollte Fulvio Pelli nominieren, dieser zeigte sich jedoch zurückhaltend, wodurch eine mögliche Kandidatur Pellis lange Gegenstand von Spekulationen blieb. Letztlich nominierte ihn die Tessiner FDP nicht, empfahl ihn aber dennoch für eine Nominierung durch die Bundeshausfraktion. Die Neuenburger FDP nominierte Nationalrat Didier Burkhalter, die Genfer Liberalen Martine Brunshawig Graf und Christian Lüscher. Brunshawig Graf erhielt auch die Unterstützung der FDP-Frauen. Die FDP des Kantons Waadt stellte Regierungsrat Pascal Broulis auf. Die Bundeshausfraktion entschied sich, Didier Burkhalter und Christian Lüscher zur Wahl vorzuschlagen. Lüschers Nominierung war eher überraschend und wurde als Taktik zur Verhinderung einer Kandidatur der SVP interpretiert. Bei der Wahl Mitte September konnte sich **Didier Burkhalter** gegen Lüscher und den Kandidaten der CVP, Urs Schwaller, deutlich durchsetzen.²³

WAHLGESCHÄFT
DATUM: 17.09.2009
SABINE HOHL

1) Presse im Januar 2014

2) AB NR, 2010, S. 254 ff.

3) AB NR, 2013, S. 54 ff.; AB NR, 2013, S. 652; AB NR, 2013, S. 653; AB SR, 2013, S. 848 ff.; Mo. 12.3071; Mo. 12.3857; Mo. 12.3180

4) Presse vom 1.-11.6.09. Nominierungen: Bund, 9.7.09 (Burkhalter); LT, 24.7.09 (Brunshawig Graf und Lüscher); Presse vom 7.8.09 (Broulis); AZ, 11.8.09 (Pelli); Presse vom 29.8.09 (Fraktion.); SN, 17.2.09; Lib., 21.7.09 (Darbellay); NLZ und NZZ, 13.6.09; Bund und BZ, 15.6.09 sowie Presse vom 16.-18.6.09 (Schwaller und Sprachenfrage); Bund, 19.8.09 und Lib., 25.8.09 (CVP-FR); BaZ, 29.8.09 und Presse vom 9.9.09 (Fraktion).

5) TG, 11.10-7.11.05; presse du 14.11.05; Lib. et NZZ, 15.11.05

6) FF, 2003, p. 7003 ss.; TA, 20.10.03; LT, 21.10.03; Lit. Ladner, p. 81 s.

7) BBI, 2011, S. 8267 ff.; LT, 17.1.11; TG, 26.1.11; LT, 9.8.11; NZZ, 9.8. und 23.8.11; TG, 27.9.11; TA, 13.10.11; NZZ, 14.10.11; TG, 24.10.11; LT, 25.10.11; TG, 26.10.11; LT, 18.11. und 25.11.11; NZZ, 25.11.11; www.ge.ch; Bundeskanzlei (www.parlament.ch); BFS (BFS.admin.ch; www.politik-stat.ch); Lit. BFS.

8) BO CN, 2007, p. 377 ; BO CE, 2007, p. 469 ss. ; BO CE, 2007, 469 ss. ; BO CN, 2007, p. 1797 s.

9) AB NR, 2011, S. 1263; AB SR, 2011, S. 819 ff.

10) FF, 2008, p. 2595 ss. et 2683 ss.; BO CN, 2008, p. 832 ss. et 1621; BO CE, 2008, p. 635 ss. et 895; FF, 2009, p. 395 s.; LT, 15.3 et 7.5.08.

11) FF, 2010, p. 6145 ss.; BO CE, 2010, p. 121 ss., p. 702 s., p. 1196 ss., p. 1208 ss. et 1212; BO CN, 2010, p. 2 ss. et 514 ss.

12) AB NR, 2011, S. 3 ff. und 16 ff.; BBI, 2011, S. 2925 ff.

13) BO CN, 2008, p. 1442; BO CE, 2008, p. 887.

14) AB NR, 2011, S. 2010.

15) Presse du 20.12.08; BO CN, 2008, p. 1005 s.

16) BO CN, 2009, p. 223.

17) FF, 2009, p. 242 (consultation) et 7591 ss. (MCF); presse du 12.11.09; OFROU, communiqué de presse, 11.11.09; BO CN, 2009, p. 1926 s.

18) BO CE, 2010, p. 677 ss. et 688 s.; BO CN, 2010, p. 1408 ss. et 1415 s.; FF, 2010, p. 6291 s.; BO CE, 2010, p. 689.

19) BO CN, 2009, p. 223.

20) BO CN, 2009, p. 1927 s.

21) BO CE, 2010, p. 440.

22) LT, 15.11.11.

23) TA, 16.6. und 12.8.09; SZ, 17.6. und 10.7.09; NZZ und SN, 19.6.09; BaZ, 20.6., 29.6. und 7.7.09; NZZ, 29.6., 13.7., 24.7. und

11.8.09; Bund, 1.7. und 9.7.09; SGT, 7.8.09; Presse vom 29.8. und 17.9.09.